



AVIS DE PUBLICITE

MANIFESTATION D'INTERET

Autorisation d'occupation du Domaine Public

Le présent avis de publicité a pour objet de porter à la connaissance du public la manifestation d'intérêt de personnes privées qui ont fait une proposition d'occupation des emplacements du domaine public situé dans le marché couvert de Saint-Paul pour les activités suivantes (artisanat local, vente de vêtements, couture, bijouterie, artisanat indien, artisanat divers)

Si aucun autre candidat ne se manifeste avant la date limite de réception des propositions mentionnées ci-dessous, la Commune attribuera l'emplacement à la personne privée qui a déjà fait une demande.

Publié le	5 mai 2021
Date limite de remise des propositions	14 mai 2021-12h00 Tout dossier déposé postérieurement à cette date <u>ne sera pas accepté.</u>
Objet de l'occupation	Autorisation d'occupation de domaine public pour les activités de : <ul style="list-style-type: none"> - Artisanat local - Vente de vêtements - Couture - Bijouterie - Artisanat indien - Artisanat divers
Lieu	Marché couvert de Saint Paul. En pièce jointe le plan des emplacements et des box
Caractéristiques essentielles Redevance minimum (R.M)	Superficie maximale par emplacement ou box: <ul style="list-style-type: none"> - N°1 - box -36m² -(R.M 309€) - N°2 - emplacement - 18m² -(R.M 90€) - N°3 - emplacement - 18m² -(R.M 90€) - N°4 - emplacement - 30m²-(R.M 135€) - N°5 - emplacement - 15m² -(R.M 90€) - N°6 - box - 30m²-(R.M 309€) - N°7 - box -30m²-(R.M 309€) - N°8 - box -36m²-(R.M 400€) - N°9 -box -12m²-(R.M 194€) - N°10 -box - 15m²-(R.M 206€)
Type d'autorisation délivrée/durée	L'autorisation prendra la forme d'une convention portant autorisation d'occupation temporaire du domaine public à compter de la date de signature et prendra fin au 31 décembre 2021. Sans possibilité de reconduction.
Conditions générales d'attribution	Les candidats doivent remettre leurs propositions avant la date limite mentionnée ci-dessus. Les propositions comportent : <ul style="list-style-type: none"> - Les pièces du candidat : K'bis de moins de 3 mois, assurance responsabilité civile professionnelle, justificatif d'adresse, copie de la carte d'identité du demandeur, copie attestation d'hygiène, - Descriptif de l'activité envisagée - Moyens techniques mis en œuvre pour l'exercice de l'activité - Proposition de redevance domaniale Les propositions seront analysées au regard de critères non hiérarchisés suivants : <ol style="list-style-type: none"> 1. Valeur technique : (prestations et fonctionnement/adéquation entre le(s) produit(s) proposé(s) et l'activité/l'expérience ou la formation) 40 %

	<p>2. Qualité du projet : <i>qualité esthétique et intégration dans le site, qualité du matériel</i> 30%</p> <p>3. Proposition financière du candidat 30 %</p>
	<p>Le dossier ainsi constitué devra être déposé dans un pli fermé portant la mention « PROPOSITION POUR UNE AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR EXERCER UNE ACTIVITE DE (Merci de préciser)» contre récépissé ou envoyé par pli postal, à :</p> <p style="text-align: center;">Commune de Saint Paul <i>Direction Valorisation Economique et Touristique</i> <i>Service Animation Economique</i> Place du Général de Gaulle CS 51015 97864 Saint-Paul Cedex</p>
<p>Service à contacter pour tous renseignements</p>	<p>Commune de Saint-Paul <i>Direction Valorisation Economique et Touristique</i> <i>Service Animation Economique</i> Place du Général de Gaulle CS 51015 97864 Saint-Paul Cedex Monsieur Daniel ODON / Madame Natacha PERIANAYAGOM</p> <p>Tél : 0262 45 90 69.</p> <p>Courriels : daniel.odon@mairie-saintpaul.fr natacha.perianayagom@mairie-saintpaul.fr</p>